

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

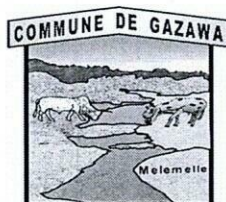
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU DIAMARE

COMMUNE DE GAZAWA

COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

FAR-NORTH REGION

DIAMARE DIVISION

GAZAWA COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°012/AONO/C-GAZAWA/CIPM-CIPM-AI/2026 DU 14 JUILLET 2026

RELATIVE A LA REALISATION DES TRAVAUX DU PROJET ECO-RESILIENCE DES ECOSYSTEMES DEGRADEES DE LA COMMUNE DE GAZAWA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME NORD (LOT 1. MISE EN PLACE DE 03 PEPINIERS, LOT 2. REBOISEMENT DE 19 SITES DEGRADEES, LOT 3. CONSTRUCTION DE 02 FORAGES PMH, LOT 4. MISE EN PLACE DE 03 UNITES DE FABRICATION DU CHARBON ECOLOGIQUE ET LOT 5. ACQUISITION, DISTRIBUTION DE 500 FOYERS AMELIORES ET LOT 6. SENSIBILISATION ET FORMATION DES POPULATIONS).

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Gazawa, Maitre d'ouvrage/Autorité contractante lance un Appel d'Offres National ouvert pour la réalisation des travaux du projet Eco-résilience des écosystèmes naturels dégradés dans la Commune de Gazawa, en six (06) lots.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent (conf lot), entre autres, les opérations suivantes :

- Création de trois (03) pépinières de 1000 plants chacune ;
- Plantation de 26 108 plants d'arbres dans 19 sites dégradés ;
- Construction de 02 forages avec pompe à motricité humaine ;
- Mise en place de 03 unités de fabrication du charbon écologique ;
- Acquisition et distribution de 500 foyers améliorés de type Djambar ;
- Sensibilisation et formation des populations dans villages.

3. Délais d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux du projet Eco-résilience objet du présent appel d'offres est de **TROIS (03) MOIS/Lot**, pour chaque lot à partir de la notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

4. Allotissement

Les travaux de réalisation du projet Eco-résilience sont subdivisés en six (06) lots :

Lot 1- Mise en place de 03 pépinières

Lot 2- Reboisement de 19 sites dégradés

Lot 3- Construction de 02 Forages PMH

Lot 4- Mise en place de 03 unités de fabrication du charbon écologique

Lot 5- Acquisition et distribution de 500 foyers améliorés

Lot 6- Sensibilisation et formation des populations locales

NB : un soumissionnaire ne peut être adjudicataire que de trois (03) au maximum.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel global de l'opération à l'issue des études préalables est de 85.000.000 F CFA TTC (quatre-vingt-cinq millions) francs toutes taxes comprises réparti ainsi qu'il suit : réalisation des travaux du projet Eco-résilience de Gazawa

- Lot 1- Mise en place de 03 pépinières5 000 000 F CFA TTC
- Lot 2- Reboisement de 19 sites dégradés31 521 600 F CFA TTC
- Lot 3- Construction de 02 Forages PMH.....16 000 000 F CFA TTC
- Lot 4- Mise en place de 03 unités de fabrication du charbon écologique.....13 617 500 F CFA TTC
- Lot 5- Acquisition et distribution de 500 foyers améliorés.....12 500 000 F CFA TTC
- Lot 6- Sensibilisation et formation des populations locale.....6 360 900 F CFA TTC

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Guichet climat du FEICOM pour un coût estimatif de **Quatre-vingt-cinq millions (85 000 000) Francs CFA TTC.**

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **1% du montant TTC** du Marché, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et accompagné du récépissé de consignation délivré par la CDEC, conformément aux circulaires N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2023 relative à l'application du Code des Marchés Publics, N°000019/LC/MINMAP du 05 juin 2024 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de restitution, et de déconsignation des cautionnements sur les marchés publics et N°000014/C/MINMAP/CAB du 23 juillet 2025 (**appuyée par les instructions du Directeur Général du FEICOM contenues dans le Lettre-Circulaire 2026 N°001/L/FEICOM/DSCICTD/SDPGR/SSCPIGR DU 06 JANVIER 2026**) relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de déconsignation, de restitution et de réalisation des garanties dans les marchés publics. Leurs absences entraînent le rejet immédiat de l'offre.

Réalisation des travaux du projet Eco-résilience des écosystèmes naturels dégradés de la Commune de Gazawa, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord, en six lots, précisant le montant de la caution de soumission par lot :

- Lot 1- Mise en place de 03 pépinières50 000 F CFA TTC
- Lot 2- Reboisement de 19 sites dégradés315 216 F CFA TTC
- Lot 3- Construction de 02 Forages PMH.....160 000 F CFA TTC
- Lot 4- Mise en place de 03 unités de fabrication du charbon écologique...136 175 F CFA TTC
- Lot 5- Acquisition et distribution de 500 foyers améliorés.....125 000 F CFA TTC
- Lot 6- Sensibilisation et formation des populations locale.....63 609 F CFA TTC

Il est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Gazawa.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Gazawa, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **quatre-vingt-dix mille (90 000) francs CFA** auprès de la Recette Municipale de Gazawa.

11. Présentation des offres :

Les documents contenant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe et scellées dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2)
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur autre que le blanc.

7. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Gazawa, Autorité Contractante, au plus tard le **05 AOUT 2026** à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°012/AONO/C-GAZAWA/CIPM-AI/2026 DU 14 JUILLET 2026

**POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DU PROJET ECO-RESILIENCE DES ECOSYSTEMES NATURELS
DEGRADEES DE LA COMMUNE DE GAZAWA, DEPARTEMENT DU DIAMARE,
REGION DE L'EXTRÊME-NORD, EN SIX LOTS**

FINANCEMENT : FEICOM _ Guichet climat

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

8. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de Trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

9. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **05 AOUT 2026** à **11heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Gazawa, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

10. Evaluation des offres ;

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

12.1- Critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission et la CDEC,
2. Non production des pièces manquantes dans l'Offre Administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres,
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées,
4. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière,
5. Note technique inférieure à 70%,
6. Absence de l'attestation de catégorisation.

12.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **41 critères** (Voir Grille d'évaluation page 36) essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Expérience de l'entreprise **3 critères** ;
- c) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **24 critères** ;
- d) Le matériel de chantier à mobiliser sur **8 critères** ;
- e) La méthodologie d'exécution sur **3 critères** ;

13. Attribution du Marché

Le Maire de la Commune de Gazawa, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la **moins disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

14. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre - vingt - dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Gazawa.

16- Corruption

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48** ».

Gazawa Le 14 Juillet 2026

LE MAIRE

Copies :

- ARMP pour publication au JDM ;
- DDMINMAP/DIA (pour suivi)(LE MAITRE D'OUVRAGE)
- Président CIPM/COM-GAZ ;
- SPM/Maire (pour archivage) ;
- Radio communautaire Gazawa pour diffusion ;
- Affichage.



Adama Mana
Secrétaire d'Administration